D25

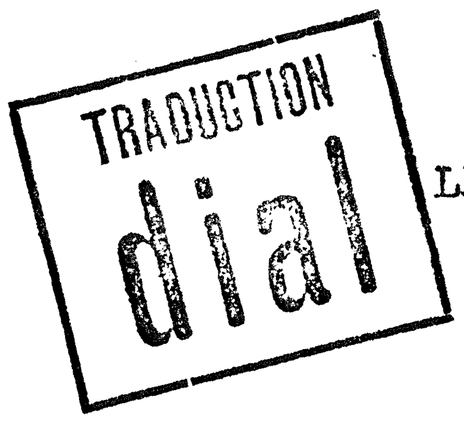

LETTRE D'UN PRISONNIER POLITIQUE BRESILIEN A UN AMI (1)

..., 19 février 1972

"Notre carnaval est fini..." (2), un carnaval qu'aucun prisonnier ne danse en aucune cellule, et dont on ne perçoit qu'un écho lointain.

Curieusement, cela n'affecte en rien le moral des prisonniers politiques, conscients qu'ils sont d'être prisonniers d'un régime totalitaire et de s'être donnés corps et âme à une juste cause pour laquelle aucun sacrifice n'est trop grand. Au contraire, notre joie est celle des autres jours: de temps en temps, nous chantons ensemble quelques chansons populaires.

Nous habitons au ... étage du pavillon nº ... Un couloir sépare deux rangées de cellules, toujours fermées. Nous ne sortons de cellule que pour la promenade habituelle (pendant une heure trente, quatre fois par semaine) et pour les visites (une fois par semaine pendant deux heures, si la visite n'est pas supprimée pour un motif quelconque). Nous passons donc 160 heures par semaine dans des cellules de 6m x 2,5m. La vie en prison n'a vraiment rien d'agréable. D'abord, l'insécurité: nous pouvons être emmenés à tout moment, sur l'ordre du juge d'instruction, et remis aux mains des organismes directement chargés de la répression, l'Opération Pionniers (Operação Bandeirantes ou OBAN) ou le Département d'Ordre Politique et Social (DEOPS), là où la méthode habituelle d'interrogatoire est la torture qui n'a rien à envier aux méthodes du général Massu ou de Himmler (...). Le plus terrible est que tout est fait selon des règles scientifiques: des médecins assistent aux séances de torture, pour empêcher la victime de mourir, car il est important de la garder en vie... jusqu'à un certain point, évidemment. A ce moment-là, le prisonnier peut mourir. Au cours des trois derniers mois, il y eût trente morts, victimes de la ré-

---

(1) Le lecteur comprendra que, pour des raisons évidentes, le nom de l'auteur de cette lettre ne puisse être mentionné.

(2) Traditionnelle samba brésilienne des lendemains de carnaval.

pression: on annonce alors dans la presse que la plupart d'entre eux ont été tués au cours d'échanges de coups de feu dans la rue, ou par suite de leur résistance au moment de leur arrestation, etc... Il est, à mon avis, de la plus haute importance que la présence de médecins aux séances de torture soit dénoncée auprès de l'Association Internationale des Médecins, de l'Association Française des Médecins, de la Croix-Rouge Internationale, bref, partout où cela est possible.

Les tortures n'ont pas pris fin, bien au contraire; elles continuent chaque fois plus violentes et plus scientifiques. Jusqu'en fin 1970, ils tuaient quelques résistants, mais la plupart finissaient en prison. A partir de 1971, les morts sont devenues plus fréquentes. Il est important de dénoncer cela aux Associations Médicales, à la presse et à l'Eglise. Finalement, il s'agit de la communauté au service des pauvres et des oppri s.

Les cas de traumatismes psychiques ne sont pas rares non plus, qu'ils soient passagers ou définitifs. Il y a déjà eu des cas de folie. Récemment, un prêtre de Rio de Janeiro, le P. Gerson Conceição de Almeida, a été arrêté en compagnie d'un sociologue, Lucio de Brito Castelo Branco. Un mois après, malgré ses quelques quarante ans, ce sociologue ne présentait plus qu'un âge mental de 8 ans.

L'Eglise d'ici - l'épiscopat - bouge davantage qu'il y a deux ans, mais elle est très lente et elle met beaucoup de temps à percevoir cette réalité. Aujourd'hui, les évêques croient à l'existence des tortures; il y a deux ans, on en trouvait qui n'y croyaient pas et qui pensaient que tout cela était exagéré. Mais ceux qui reconnaissent que les responsables de ce régime des tortures ne sont pas seulement les "échelons subalternes" mais le gouvernement lui-même, sont peu nombreux.

La torture est la méthode utilisée dans l'ensemble du pays par le gouvernement dictatorial pour empêcher toute manifestation de l'opposition. C'est par la terreur qu'ils parviennent à faire taire le peuple. Ce qui m'impressionne, c'est de voir la ressemblance avec ce qui est arrivé en Allemagne en 1932-1933. Comme les évêques furent lents à prendre position contre l'oppression et contre l'injustice! Combien de concessions furent faites! Ici aussi, il y a encore des évêques qui disent que les jeunes qui sont prisonniers le sont parce qu'"ils ont exagéré", que les prêtres qui sont prisonniers le sont parce qu'"ils ont fait de la subversion". En somme, ils préfèrent mettre la faute

sur les prisonniers et non sur le régime; ils préfèrent prendre des attitudes de conciliation avec le gouvernement que de se compromettre et de souffrir avec le peuple.

Mais nous avons la foi; nous avons l'espérance. L'Esprit-Saint souffle où il veut. Il est cependant important que l'Eglise se remue davantage, ou alors il deviendra difficile de témoigner que Jésus-Christ est Dieu, que le christianisme est l'amour, le service, l'engagement aux côtés des pauvres.

Pardonne-moi de te parler de tant de maux, de tant de souffrances, mais je sais que tu comprends. La défense de ceux qui souffrent au Brésil, est que ceux de l'extérieur racontent, dénoncent, crient ce qui se passe ici. Voilà huit ans que la dictature continue inexorable: ils touchent tous les secteurs. Du côté de la propagande, ils font mieux que Goebbels: la télévision est toute la journée au service de la propagande gouvernementale; il n'y a pas un seul journal qui soit libre. Dernièrement, dans l'enseignement secondaire (avant l'Université), ils ont complètement supprimé les cours d'histoire et de Géographie: ils veulent former une jeunesse technocratique qui ne puisse penser et avoir une conscience critique. Et ils maintiennent les salaires des ouvriers au niveau d'il y a deux ans (politique du "blocage des salaires"). Le"développement économique" du Brésil n'existe que pour les industriels, les riches et ceux qui ont des biens. Ceux qui sont pauvres deviennent chaque fois plus pauvres.

Le Tribunal Militaire Supérieur (STM) doit juger d'ici peu l'appel interjeté par trois condamnés à mort: Ariston de Oliveira Lucena (19 ans), Diogenes Sobrosa, et Gilberto Faria Lima (en fuite). La peine de mort est pratiquement en vigueur, puisque le prisonnier peut mourir sous la torture. Mais ces trois prisonniers ont été condamnés en jugement à la fin de l'année dernière. Il est incroyable que l'on parle si peu de leur cas et de l'effroyable peine de mort. Il faut que les défenseurs des Droits de la Personne Humaine en parlent, qu'ils condamnent cette pratique et qu'ils s'efforcent de faire pression sur le Brésil par des déclarations publiques, des manifestes etc... C'est la seule possibilité pour que le Tribunal commue la sentence.

(...)

Lettre à un ami 3